

Mardis terre à terre

Notification de Réception et Accusés de Réception

19/05/2026

ASBL WALTERRE



Programme des Mardis Terre à Terre

Mardi 3 février – 10h à 12h

 Les bases de la traçabilité et de la législation

Mardi 3 mars – 10h à 12h

 Documents de Transport & Notifications de Mouvement de Terres (théorie et encodage sur la plateforme)

Mardi 14 avril – 10h à 12h

 Déclaration de Site Récepteur (théorie et encodage sur la plateforme)

Mardi 19 mai – 10h à 12h

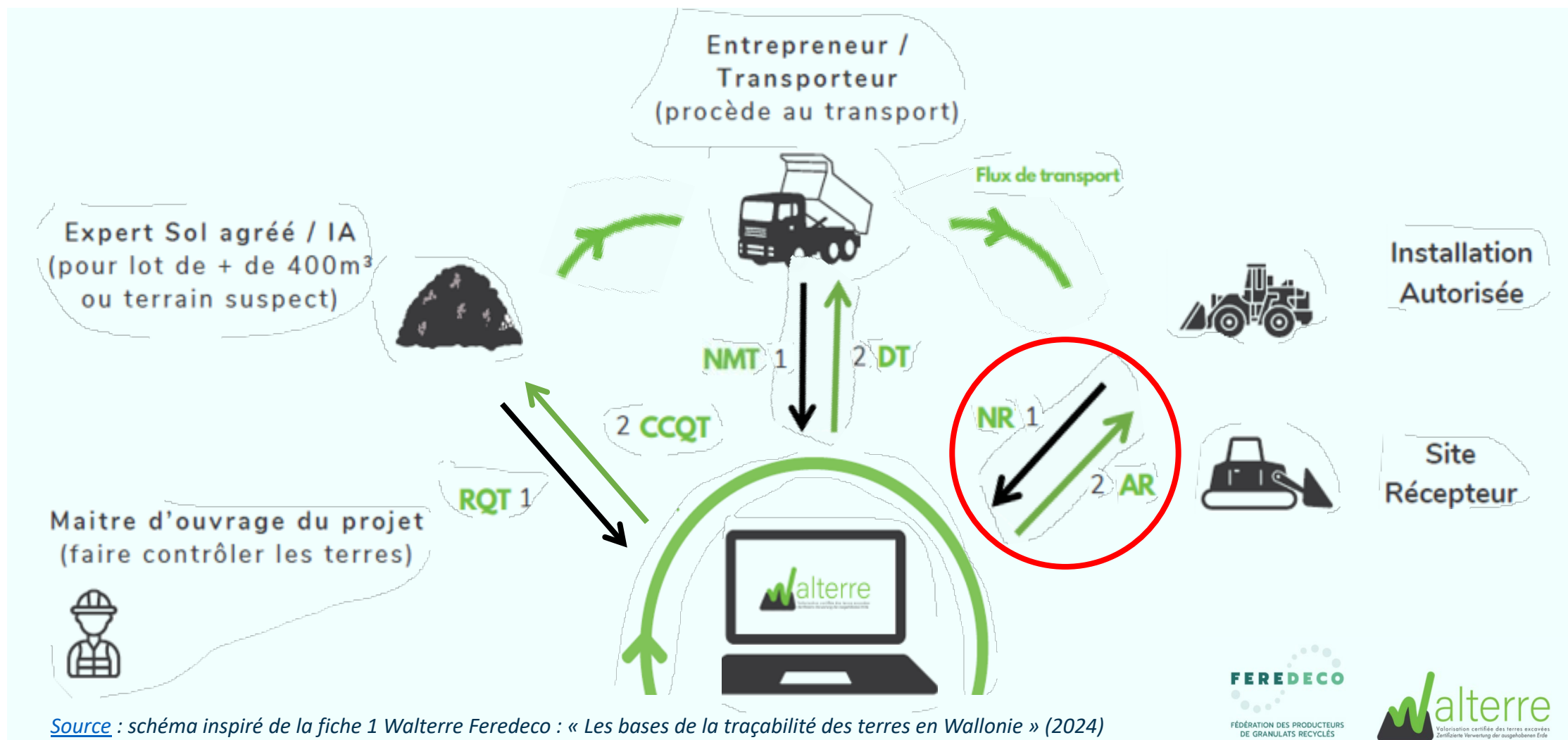
 Accusé de Réception & Notification de Réception (théorie et encodage sur la plateforme)

Mardi 9 juin – 10h à 12h

 Introduction à la gestion des terres en installation autorisé



CADRE GÉNÉRAL



Source : schéma inspiré de la fiche 1 Walterre Feredeco : « Les bases de la traçabilité des terres en Wallonie » (2024)

Notification de Réception et Accusé de Réception

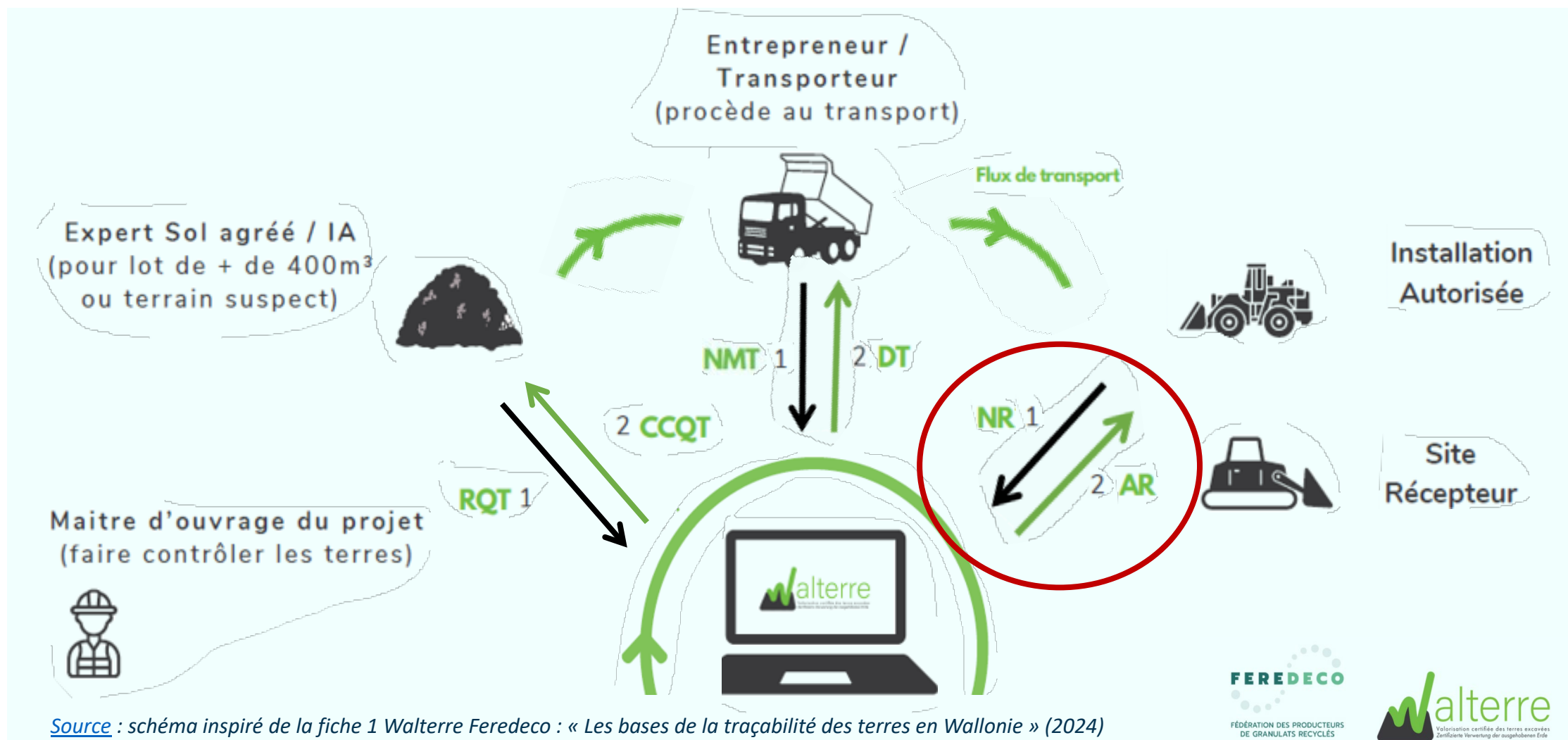


Table des matières – NR/AR

1. Législation
2. NR et AR: Qui? Quoi? Quand? Comment?
3. Le document
4. Cas particuliers
5. Dans la plateforme



CADRE GÉNÉRAL



Source : schéma inspiré de la fiche 1 Walterre Feredeco : « Les bases de la traçabilité des terres en Wallonie » (2024)



Accusé de réception : Législation

Art. 20.

La **personne responsable de l'évacuation des terres** conformément à l'article 26 **notifie** à l'administration, ou à l'organisme de suivi en cas de concession, par voie électronique la **fin du mouvement de terres** vers une destination donnée. La notification est réalisée dans les huit jours ouvrables suivant la fin du mouvement de terres.

Le **valorisateur**, l'exploitant de l'installation autorisée ou du centre d'enfouissement technique **confirme** par voie électronique, à l'administration, ou à l'organisme de suivi en cas de concession, **la réception des terres** dans les huit jours ouvrables suivant l'expiration du délai visé à l'alinéa 1er.

En cas de **refus de réception des terres**, le valorisateur, l'exploitant de l'installation autorisée ou du centre d'enfouissement technique notifie par voie électronique le refus des terres dans les huit jours ouvrables de ce dernier et indique les motifs du refus.

La notification donne lieu à la délivrance, par voie électronique, d'un **accusé de réception** et, le cas échéant, à une demande de complément d'informations, **dans les trois jours** à dater de sa réception.



NR et AR: Pourquoi?

A quoi sert un Accusé de réception (AR) ?

- Clôturer un Document de Transport en cours
 - DT= intention de déplacer les terres
 - AR= terres effectivement déplacées
- Obligation de joindre l'AR à la facture (art. 27 §2)
 - [...] L'offre et la facture ayant trait à l'exécution de travaux incluant la gestion de terres de déblais mentionnent les coûts relatifs à cette gestion. La copie des documents notifiés ou délivrés en exécution du présent arrêté est jointe à la facture.
- Délais légaux : dans les 8 jours ouvrables suivant la fin du transport
- Cas particulier: Réception partielle (Installation Autorisée)



NR et AR: Qui?

Qui a responsabilité de réaliser la notification de réception ?

➤ 2 acteurs:

1. Le demandeur du DT = Personne qui a introduit la demande
2. La personne qui réceptionne les terres
 - a. Vers une IA ou un CET : la société gérant l'IA/CET
 - b. Vers un SR : Le valorisateur renseigné dans la DSR



NR et AR: Comment?

Que dois-je encoder?

- Encoder les quantités réellement évacuées pour chaque lot de la NMT
 - Se baser sur les bons de pesée de l'IA ou du Site Récepteur
 - Conversion 1,8 tonnes/m³ (GRGT) ou densité réelle mesurée
- Guides et vidéos disponibles
- Walterre délivre l'accusé de réception (3 jours)

ACCUSÉ de RÉCEPTION
DEPUIS UNE INSTALLATION AUTORISÉE VERS UN SITE RECEPTEUR
(visé à l'Art.20. de l'AGW Terres du 05/07/2018)

Référence du Document: WT030023

Date de délivrance de l'accusé de réception	11/04/2023
Référence du document de transport	WT030022
Date de délivrance du document de transport	11/04/2023
Référence administrative du site Récepteur	WT030014

Document

- Document reprenant les mêmes informations que le Document de Transport
- Référence de l'AR + date de délivrance
- Mentionne le volume effectivement déplacé

Identité des acteurs

Installation Autorisée

Installation autorisée Test 1

Rue du Parc 120

5380 Femelmont

Référence Walterre de l'IA : IA Installation autorisée Test 1 Femelmont 0283

Références du permis : Permis SQLKJFQSLKFJ

Transporteur

Transporteur Test 1

chaussée de bruxelles

1500 Arquennes

Numéro d'enregistrement : test Nr enregistrement

Autres transporteurs: nope

Valorisateur

Exploitant site de valorisation

2 Rue Jean-Baptiste Vifquin B14

7180 Seneffe



Résumé des lots livrés

Numéro du lot de l'IA*	Code Walterre**	Volume du document de transport (m³)	Volume réceptionné (m³)	Document de traçabilité antérieur	Lithologie	Description
1458	13	400	600	WT030012	Terrain Naturel	Natural Terrain

*Le code Walterre exprime le type d'usage compatible tel que prévu par l'AGW Terres du 5/07/2018.

**Ce numéro est assimilé au « numéro d'identification du site d'origine » tel que prévu par l'AGW Terres du 5/07/2018



NR et AR: cas particuliers

Que faire en cas de changement de destination ?

- Faire la Notification de réception des terres
 - Si aucune terre n'a été livrée → 0 m³/0 tonnes
 - S'il y a eu des réceptions → Volume réceptionné sur base des bons de pesée
- ✓ Faire la nouvelle NMT vers la nouvelle destination



NR et AR: cas particuliers

Réception partielle – Split de lot

- Utilité dans IA:
 - Représenter la réalité des tas au sein de l'IA
 - Sortir des terres avant l'arrivée de l'entièreté des lots du DT
- ✓ Possibilité de NMT en sortie d'IA



NR et AR: Dans la plateforme

- Éléments à encoder:
 - Date de début de transport
 - Date de fin de transport
 - Volume transporté
 - Tonnage (facultatif)
 - N° du lot dans l'IA (si nécessaire)



NR et AR: Dans la plateforme

MES NOTIFICATIONS DE RÉCEPTION



Notifications de Réception (3)

N° Réf. du document	Type de requête	Nom du compte	Nom du site d'origine	Nom de la destination	Type de requête	Demandeur	Valorisateur...
WT030257	NMT: Site d'Origine vers IA (...)	Entrepreneur Test 1	Rue de la platerie 4, 7340 ...	Rue du Parc 120, 5380 Ferne...	NMT: Site d'Origine vers IA (...)		☐
WT030259	NMT: Site d'Origine vers IA (...)	Entrepreneur Test 1	Rue de la platerie 4, 7340 ...	Rue du gros saule 60, 7110 L...	NMT: Site d'Origine vers IA (...)		☐
WT030258	NMT: Site d'Origine vers IA (...)	Entrepreneur Test 1	Kartoffelmarkt, 79098 Freibu...	Rue du gros saule 60, 7110 L...	NMT: Site d'Origine vers IA (...)		☐

Zone de recherche:

- N° DT
- Adresses
- Compte

3025

Chargement supplémentaire:
50 lignes

Charger Plus

Charger Plus

Action:
faire sa NR



NR et AR: Dans la plateforme

- Types de cas :

- Je suis demandeur du DT

Demandeur	Valorisateur...
	

- Je suis le demandeur et la personne qui réceptionne

Demandeur	Valorisateur...
	

- Je suis la personne qui réceptionne

Demandeur	Valorisateur...
	

- Légende des cases :



Modification possible



Modification impossible



Pas d'action attendue

WT004832

Statut du chantier

En cours

Soil Surplus Site

Début du transport (date)



Fin du transport (date)



Code Walterre

12

*Volume temporaire ⓘ

500

Volume final

Numéro du lot (IA)

Numéro du lot

lot n°1

Tonnes

Remarques (éléments particuliers)



✓ Volume à transporter

Code Walterre

12

*Volume temporaire ⓘ

500

Volume final

Numéro du lot (IA)

Numéro du lot

lot n°1

Tonnes

Remarques (éléments particuliers)



✓ Volume à transporter

Next

Statut du chantier : - En cours

Date début de transport / Date fin de transport

Volume reçu

N° lot IA
(le cas échéant)

Tonnage reçu

validation

[DT_IA_SR](#) [RQT IA](#) **[NR](#)** [NMT SO VERS CET \(AVEC RQT\)](#) [NMT SO VERS CET \(SANS RQT\)](#) [NMT IA VERS CET](#) [NMT SO VERS IA SANS RQT](#) [NMT SO VERS SR SANS RQT](#) [PLUS](#)



WT002142

Statut du chantier

Terminé

Lot réutilisé sur site d'origine?

☐

Début du transport (date)

24 juin 2021

Fin du transport (date)

25 juin 2021

Code Walterre

23

* Volume initial ⓘ

380

Volume final (réceptionné)

100

Numéro du Lot

Lot 1

Tonnes

Remarques

Séparation
en deux lots
possible

Vérification Volume



Approuver



NR et AR: Dans la plateforme

Une fois la NR remplie et le chantier marqué comme terminé:

- Envoi vers les gestionnaires de dossiers de Walterre
- Octroi de l'AR dans les 3 jours



NR et AR: Guides et aides

Guides NR → <https://walterre.be/support-disponibles/nmt-nr/>

Guide de Notification de Réception

Guide complet des Notifications de Réception



Séance de Questions/Réponses

Mardi 3 février – 10h à 12h

📌 Les bases de la traçabilité et de la législation

Mardi 3 mars – 10h à 12h

📌 Documents de Transport & Notifications de Mouvement de Terres (théorie et encodage sur la plateforme)

Mardi 14 avril – 10h à 12h

📌 Déclaration de Site Récepteur (théorie et encodage sur la plateforme)

Mardi 12 mai – 10h à 12h

📌 Accusé de Réception & Notification de Réception (théorie et encodage sur la plateforme)

Mardi 9 juin – 10h à 12h

📌 Introduction à la gestion des terres en installation autorisée



Inscrivez-vous à notre
prochain rendez-vous des
Mardis Terre à Terre !

Merci pour votre attention !

Une question relative au traitement de votre dossier ?

✉ : info@walterre.be

Une question relative aux formations ?

✉ : formation@walterre.be